

SESSION ANNUELLE 2027

DOSSIER DE CANDIDATURE

(Joindre un CV ainsi qu'une photo numérisée au dossier de candidature)

1. Présentation et motivation du candidat

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme / Entreprise :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Email professionnel :

Email personnel le cas échéant :

Tél. portable :

Responsabilités actuelles :

Centres d'intérêt hors profession :

Compétences et/ou intérêt pour le sujet de la session 2027 :

Objectifs en matière de développement personnel et/ou professionnel en rapport avec la session 2027 :

Idées éventuelles ou pistes de réflexion sur le sujet de la session 2027 :

Réflexions et idées sur le travail en groupe

Avez-vous connu la FNEP grâce à

- ☐ Votre employeur
- ☐ Un ancien lauréat de la Fondation
- ☐ Un collègue
- ☐ Notre site
- ☐ Autre à préciser

2. Modalités administratives

Contributions (nettes de taxes)

8 000 € pour une entreprise, un organisme de grande taille quel qu'en soit le statut, ou un département ministériel,

6 000 € pour une entreprise de taille moyenne ou petite, une entreprise en création, ou une association de petite taille (Budget < 100 000 €),

5 000 € pour un auditeur s'inscrivant à titre individuel.

Les contributions peuvent prendre la forme de dons.

La FNEP est une fondation reconnue d'utilité publique et, à ce titre, émet des reçus fiscaux encadrés par le code des impôts. Les donations versées à la Fondation sont non remboursables.

Grâce à ces contributions/donations, l'ensemble des dépenses, soit :

-  La participation d'un auditeur à toutes les étapes de la session,
-  Les billets d'avion ou de train lors des déplacements à l'étranger,
-  Les frais d'hôtel ou d'hébergement à l'étranger et lors des séminaires résidentiels,
-  Les divers défraiements dont les frais de restauration à l'étranger,
-  L'organisation des différents séminaires et cycles de conférence,
-  La publication de l'ouvrage collectif de la collection FNEP,
-  La cérémonie de remise des diplômes.

Sont intégralement prises en charge par la Fondation.

Participation à la rédaction d'un ouvrage

L'auditeur -et le cas échéant, son organisme d'appartenance- est averti que la session comprend la rédaction en commun d'un ouvrage collectif au sens des articles L113-2 et L113-5 du code de propriété intellectuelle.

Personne responsable du suivi de la mission dans l'organisme

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

N° SIRET

Adresse :

Adresse mail :

N° de Tél :

Personne responsable de la facturation dans l'organisme

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

N° SIRET

Adresse :

Adresse mail :

N° de Tél

*

* *

DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées par la FNEP dans ce dossier de candidature sont utilisées par la FNEP uniquement pour des besoins d'inscription et de suivi administratif. Au titre de l'Art. 34 de la loi n°78-17 du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent, et qui, sauf demande exprimée par écrit auprès de la FNEP, seront conservées pendant la durée nécessaire à la conservation de l'ouvrage auquel l'auditeur a participé. Le dossier est purement et simplement détruit dans le cas où la candidature n'est pas retenue par la FNEP. Vous pouvez faire valoir vos droits en adressant un mail à la FNEP, et, si vous estimez qu'ils ne sont pas respectés, auprès de la Commission Informatique et Libertés 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.